

Oxycuivre® 35

Fongicide de contact pour l'arboriculture, la viticulture, les cultures maraîchères et ornementales.

Description du produit en bref

Oxycuivre 35 est un fongicide de contact. Il agit préventivement contre un large spectre de champignons et de bactéries.

Matières actives

35% Cuivre (sous forme d'oxychlorure)

Formulation

Poudre mouillable (WP)

Trademark

Stähler Suisse SA

Numéro d'homologation

W-7018-2

Mode d'action

Le **Cuivre** appartient à la famille chimique des produits minéraux. Il est toxique pour les spores de champignons. Pour être efficace, il doit être appliqué préventivement, c'est-à-dire avant une infection. Au contact de l'eau, les ions de cuivre se dissolvent et tuent les spores de champignons, empêchant ainsi les infections. Il n'y a pas de résistance connue envers Oxycuivre 35. Ce produit peut être facilement mélangé à d'autres fongicides comme variante anti-résistance.

Utilisation Arboriculture

Fruits à noyaux

Dosage : 0.43 % (6.9 kg/ha) contre la maladie criblée et la maladie des pochettes. Traiter au débourrement. Contre le chancre bactérien du cerisier, application à la chute des feuilles. Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m³/ha.

Fruits à pépins

Dosage : 0.125 % (2.0 kg/ha) contre la tavelure au débourrement et avant fleur en mélange avec Soufralo. Dans la pratique, il est conseillé une seule application au débourrement avec Oxycuivre 35. Avant fleur, utiliser Delan WG et après fleur Stamina S + Captan S WG. Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m³/ha.

Pêcher / Nectarine

Dosage : 0.188 % (3 kg/ha) contre la cloque du pêcher, la maladie criblée et la maladie des pochettes. Traiter au débourrement. Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m³/ha.

Utilisation Cultures de baies

Espèces de Ribes

Dosage : 0.22 % (2.2 kg/ha) sur groseilliers contre l'antracnose. Traiter juste après floraison et après récolte. Délai d'attente : 3 semaines. Le dosage indiqué se réfère au stade "mise à fruits (50 - 90% des inflorescences ont des fruits visibles)" ; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha.

Fraises

Dosage : 0.15 % (1.5 kg/ha) sur fraisiers contre les taches pourpres. Traiter avant fleur et après récolte. Le dosage indiqué se réfère au stade "pleine floraison" et "début de la coloration rouge des fruits", 4 plants par m²; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha.

Framboises

Dosage : 0.3 % (3.0 kg/ha) contre le dessèchement des rameaux (*didymella*). Traiter juste avant floraison

et après récolte. Pour les framboises d'été, le dosage indiqué se réfère au stade "début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes" ; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha. Pour les framboises d'automne, le dosage indiqué se réfère aux haies d'une hauteur comprise entre 150 et 170 cm ; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha.

Mûres

Dosage : 0.3 % (3.0 kg/ha) contre le dessèchement des rameaux (*didymella*). Traiter juste avant floraison et après récolte. Pour les mûres, le dosage indiqué se réfère au stade "début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes" ; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha.

Utilisation Cultures maraîchères

Aubergines

Dosage : 0.7 % (7.0 kg/ha) contre l'alternariose, le mildiou de la tomate et la septoriose de la tomate/aubergine. Efficacité partielle sur le chancre bactérien de la tomate et la moucheture bactérienne. Application préventive, répéter tous les 7 jours si nécessaire. Délai d'attente : 3 jours.

Betteraves à salade

Dosage : 7.0 kg/ha contre la cercosporiose et la ramulariose. Application préventive, répéter tous les 7 jours si nécessaire. Délai d'attente : 3 semaines.

Carottes

Dosage : 7.0 kg/ha contre l'alternariose. Application préventive, répéter tous les 7 jours si nécessaire. Délai d'attente : 3 semaines.

Céleri

Dosage : 7.0 kg/ha contre la septoriose. Application préventive, répéter tous les 7 jours si nécessaire. Délai d'attente : 3 semaines.

Choux (toutes les variétés)

Dosage : 3.0 kg/ha efficacité partielle contre la maladie des nervures noires. Uniquement pour la culture de jeunes plants.

Concombres

Dosage : 0.3 % (3.0 kg/ha) contre les taches anguleuses et le mildiou du concombre (effet partiel). Attention à la phytotoxicité. Délai d'attente : 3 semaines.

Haricots

Dosage : 3.0 kg/ha avec un effet partiel contre la brûlure bactérienne du haricot et la graisse du haricot. Attention à la phytotoxicité. Délai d'attente : 3 semaines.

Scorsonères

Dosage : 7.0 kg/ha contre la rouille blanche (*Albugo*). Traiter dès le début de l'attaque et répéter le traitement tous les 7 jours si nécessaire. Délai d'attente : 3 semaines.

Tomates

Dosage : 0.7 % (7.0 kg/ha) contre l'alternariose, le mildiou de la tomate et la septoriose de la tomate/aubergine. Efficacité partielle sur le chancre bactérien de la tomate et la moucheture bactérienne. Application préventive, répéter tous les 7 jours si nécessaire. Délai d'attente : 3 jours.

Utilisation Cultures ornementales

Bégonias

Dosage : 0.15 % (1.5 kg/ha) contre les bactérioses. Application préventive et répéter 1-2 fois les traitements si nécessaire.

Géraniums

Dosage : 0.15 % (1.5 kg/ha) contre les bactérioses. Application préventive et répéter 1-2 fois les traitements si nécessaire.

Lauriers-cerises

Dosage : 0.43 % (4.3 kg/ha) contre la maladie criblée (*Stigmia carpochila*).

Rhododendrons

Dosage : 0.43 % (4.3 kg/ha) contre le dépérissement des bourgeons (*Briosia azaleae*). Traiter dès le début de l'attaque et répéter le traitement tous les 7 jours si nécessaire.

Rosiers

Dosage : 0.86 % (8.6 kg/ha) contre la maladie de l'écorce (chancre marsonia). 0.6 % pour les traitements d'automne et d'hiver.

Sapins bleus

Dosage : 1 % (10 kg/ha) contre le dépérissement des bourgeons du sapin (*Picea pungens*). Traiter dès le début de l'attaque et répéter 1-2 fois les traitements si nécessaires.

Utilisation Grandes cultures

Pommes de terre (plantons et consommation)

Dosage : 10 kg/ha contre le mildiou (*Phytophthora infestans*). Pulvérisations à 7-10 jours d'intervalle d'avec d'autres fongicides de contact. Délai d'attente : 3 semaines pour les pommes de terre de consommation. Délai d'attente pour les pommes de terre précoces : 2 semaines.

Utilisation Viticulture

Vigne

Dosage : 0.125 % (2.0 kg/ha) contre le mildiou (efficacité partielle) en mélange avec des produits contenant du Folpet (Amarel Folpet DF, Folpet 80 WG). Efficacité partielle contre l'oïdium, la pourriture grise (*Botrytis cinerea*) et le rougeot parasitaire. Application jusqu'à mi-août. Applications avec 0.4 % (6.4 kg/ha) contre le mildiou tardif, dernier traitement à fin août au plus tard, en cas de forte attaque seulement. Le dosage mentionné se réfère au stade BBCH 71-81 (J-M, post floraison) avec une quantité de bouillie de référence de 1'600 l/ha (base de calcul) ou à un volume de la haie foliaire de 4'500 m³/ha.

Restrictions

En arboriculture, les applications de cuivre avant fleur peuvent provoquer des piqûres nécrotiques sur les jeunes feuilles, les pousses et les fruits. En présence d'un printemps sec, cela peut entraîner des roussissures sur fruits. Sur les cultures de concombres et de haricots, il y a un risque de phytotoxicité. La quantité de cuivre métal par année est limitée sur les arbres à pépins à 1.5 kg/ha. En viticulture (IP) il est limité à 4 kg/ha et sur les autres cultures à 4 kg/ha. Vigne biologique : Maximum 6 kg/ha de cuivre métal par année. Le bilan de cuivre métal sur 5 ans ne doit toutefois pas dépasser 20 kg/ha au maximum. Travaux successifs : porter des gants de protection + une tenue de protection jusqu'à 48 heures après l'application du produit. Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + un masque de protection respiratoire (P2). Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au stade de la culture / au volume des arbres / au volume de la haie

foliaire à traiter.

Miscibilité

Oxycuire 35 est miscible avec les fongicides suivants : Cyflamid, Atollan, Folpet 80 WG. Amarel Folpet DF, Vacciplant, Vincare, Frupica SC, Quadris Max, Stamina S, Talendo avec les insecticides suivants : Gazelle SG, Steward et les produits Goëmar.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

Conditions climatiques

L'efficacité n'est pas perturbée par les précipitations, si celles-ci tombent au plus tôt 4 heures après le traitement et sont inférieures à 10 millimètres. Dans le cas contraire, l'application est à répéter.

Important à savoir

Oxycuire 35 est un fongicide de contact, il doit être réparti de manière régulière. Oxycuire 35 est autorisé en culture biologique selon la liste officielle de l'IRAB. Oxycuire 35 peut être utilisé dans les jardins. Le cuivre ne se dégrade pas dans le sol, pour cela il doit être utilisé de façon limitée.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes

pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

ATTENTION

Phrases H

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301+315+101+310 EN CAS D'INGESTION:

Consulter immédiatement un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.



GHS09

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

10 03 60 Emballage simple à 1 kg

10 03 60 Carton à 12 x 1 kg

Emballage

10 03 61 Emballage simple à 5 kg

10 03 61 Carton à 4 x 5 kg

Emballage

10 04 74 Emballage simple à 10 Kg

Emballage

10 03 62 Emballage simple à 25 kg

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00
Fax: 062 746 80 08
info@staehler.ch
<http://www.staehler.ch>